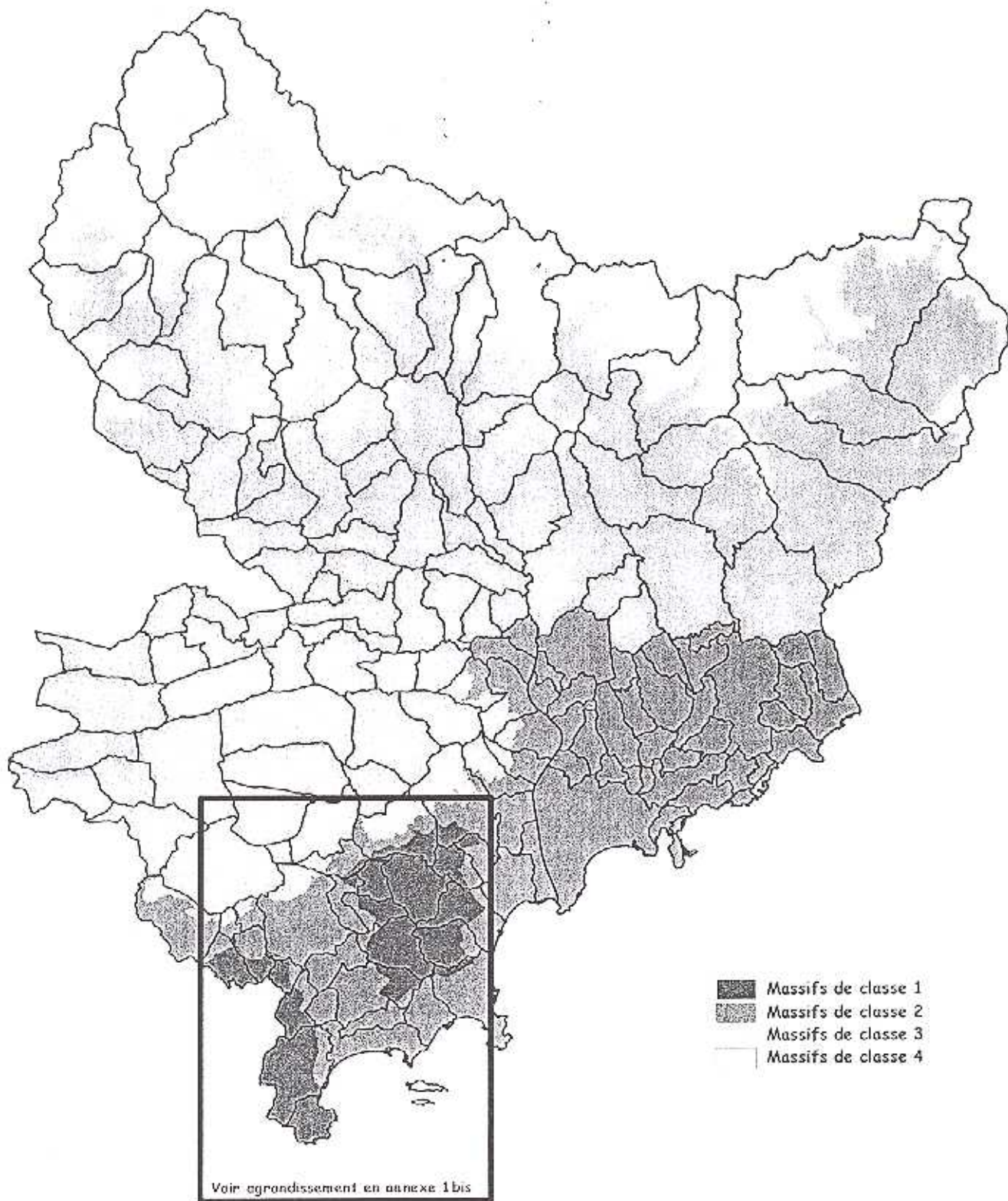


ARRETE PREFECTORAL PORTANT REGLEMENTATION EN VUE DE PREVENIR
LES INCENDIES DE FORET DANS LE DEPARTEMENT DES ALPES MARITIMES

ANNEXE 1



ARRETE PREFECTORAL PORTANT REGLEMENTATION EN VUE DE PREVENIR
LES INCENDIES DE FORET DANS LE DEPARTEMENT DES ALPES MARITIMES

ANNEXE 1bis



ARRETE PREFECTORAL
PORTANT REGLEMENTATION EN VUE DE PREVENIR LES INCENDIES DE FORETS
DANS LE DEPARTEMENT DES ALPES MARITIMES

ANNEXE 2

Demande d'autorisation pour la réalisation d'un écobuage

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

NOM - PRENOM :
DATE DE LA DEMANDE
ADRESSE :

SIGNATURE

TEL. : - FAX :

LOCALISATION DE L'OPERATION

COMMUNE :
LIEU-DIT :
PARCELLES CONCERNEES :

SECTIONS : N°

DATE PREVUE :

Joindre impérativement un plan de situation (échelle de 1/10 000 à 1/5000) et un extrait de plan cadastral

MESURES DE PREVENTION PREVUES

MOYENS MATERIELS :

MOYENS EN PERSONNEL :

VISA DU MAIRE : A LE :

Document à diffuser pour avis par la Mairie aux Services concernés au moins 15
jours avant la date de l'opération

ARRETE PREFECTORAL
PORTANT REGLEMENTATION EN VUE DE PREVENIR LES INCENDIES DE FORETS
DANS LE DEPARTEMENT DES ALPES MARITIMES

ANNEXE 3

[]
Demande d'autorisation de faire un feu destiné à la cuisson en période rouge
[]

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

NOM - PRENOM :
DATE DE LA DEMANDE
ADRESSE :

SIGNATURE
TEL. :

- FAX :

LOCALISATION DE L'OPERATION

COMMUNE :
LIEU-DIT :
ADRESSE :
DATE :
HEURE D'ALLUMAGE :
DUREE PREVUE :

Joindre impérativement un plan de situation (échelle de 1/10 000 à 1/5000)

MESURES DE PREVENTION PREVUES

DEBROUSSAILLEMENT DE LA ZONE DE CUISSON :.....OUI NON

EAU SOUS PRESSION A PROXIMITE..... OUI NON

VOLUME D'EAU DISPONIBLE

.....Litres

Document à diffuser pour avis par la mairie aux services concernés au moins 15
jours avant la date de l'opération

ARRETE PREFECTORAL
PORTANT REGLEMENTATION EN VUE DE PREVENIR LES INCENDIES DE FORETS
DANS LE DEPARTEMENT DES ALPES MARITIMES

ANNEXE 4

FEUX D'ARTIFICE DE TYPE K1, K2 ET K3 TIRES SUR TERRE

- Déclaration d'un tir de feu d'artifices en période verte
- Demande de dérogation pour le tir d'un feu d'artifice en période rouge

IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

NOM - PRENOM :
DATE DE LA DEMANDE
ADRESSE :

SIGNATURE

TEL. : - FAX :

LOCALISATION DE L'OPERATION

COMMUNE :
LIEU-DIT :
ADRESSE :
DATE :
HEURE DE MISE A FEU :
DUREE PREVUE :

Joindre impérativement un plan de situation (échelle de 1/10 000 à 1/5000)

MESURES DE PREVENTION PREVUES

DEBROUSSAILLEMENT DU PAS DE TIR : OUI NON
EAU SOUS PRESSION A PROXIMITE..... OUI NON
VOLUME D'EAU DISPONIBLELitres
ARTIFIER AGREE OUI NON

Document à diffuser pour avis par la mairie aux services concernés au moins 15
jours avant la date de l'opération

ARRETE PREFECTORAL
PORTANT REGLEMENTATION EN VUE DE PREVENIR LES INCENDIES DE FORETS
DANS LE DEPARTEMENT DES ALPES MARITIMES

ANNEXE 5

DECLARATION DE TIR DE FEU D'ARTIFICES DE TYPE K4
OU COMPRENANT PLUS DE 35 KG DE MATIERE EXPLOSIVE TIRES SUR TERRE

À transmettre, par la mairie, 15 JOURS AVANT la date du tir et en 2 EXEMPLAIRES
à la préfecture des Alpes-Maritimes - D.D.A.F.

L'ORGANISATEUR

- Nom, prénom : _____
- Profession : _____
- Adresse : _____
- Téléphone : _____
- Cie d'assurance : _____
- Police n° : _____

LA SOCIÉTÉ DE TIR

- Dénomination : _____
 - Adresse : _____
 - Téléphone : _____
 - Cie d'assurance : _____
 - Police n° : _____
- (joindre la copie du contrat d'assurance couvrant le tir)*

L'ARTIFICIER

- Nom, prénom : _____
 - Adresse : _____
 - Téléphone : _____
 - Certificat de qualification K4 délivré le : _____ Par la préfecture de : _____
- (joindre obligatoirement une copie du certificat K4)*

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU FEU D'ARTIFICES

- Lieu exact du tir : _____
(joindre un plan)
- Date et heure : _____
- Durée prévue : _____
- Nature du tir : Artifices K4 Comprenant +35 kg de matière explosive

• Nature, quantité et diamètre des artifices : _____
(joindre la liste des produits utilisés avec indication des numéros d'agrément)

• Hauteur maximum prévue : _____

• Stockage des artifices :
➤ Date : _____
➤ Lieu : _____
➤ Mesures de protection : _____

• Mesures de sécurité prises et relatives à :
➤ L'interdiction d'accès du public au chantier : _____
➤ Les distances de sécurité : _____
➤ La circulation et le stationnement : _____
➤ Zones de retombées : _____
(à porter sur le plan de situation)

• Dispositifs de sécurité :
➤ Moyens matériels (barrières, extincteurs, autres) (préciser) : _____

➤ Moyens humains (secouristes, médecins, autres) (préciser) : _____

• Emplacement du public :
 au sol chaises gradins
 tribunes autres (préciser) _____

• Présence de :
 établissements industriels E.R.P. monuments historiques
 habitations végétation autres (préciser)

DATE :

L'ORGANISATEUR :
(Signature)

AVIS DU CENTRE DE SECOURS SAPEURS-POMPIERS TERRITORIALEMENT COMPÉTENT :

Date : favorable défavorable

Observations :

AVIS DU MAIRE :

Date : favorable défavorable

Observations :

Date et signature :

Réservé à l'administration

AVIS

- de la **DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORET**

Date : favorable défavorable

Observations :

Date et signature :